

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr



Standard..... 01-40-58-75-00

Service éditorial 01-40-58-77-56

BODACC « A »

Annonce n° 1523

83 – VAR

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOULON

Ventes et cessions

498 744 994 RCS Toulon.

BLOC.

Forme : Société par Actions Simplifiée.

Capital : 1000000.00 EUR.

Adresse : 1530, Avenue De Font Brun, 83320 Carqueiranne.

Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : BLOC " SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 1.000.000 € SIEGE SOCIAL : 1530, AVENUE DE FONT BRUN (83320) CARQUEIRANNE RCS TOULON 498.744.994 " REFLEX " SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 408.000 € SIEGE SOCIAL : 1530, AVENUE DE FONT BRUN (83320) CARQUEIRANNE RCS TOULON 378.690.168 AVIS DE PROJET DE FUSION SIMPLIFIEE PAR VOIE D'ABSORPTION DE LA SOCIETE " BLOC " PAR LA SOCIETE " REFLEX " 1. Sociétés participant à l'opération : - La Société " REFLEX ", Société à responsabilité limitée au capital de 408.000 €, ayant son siège social à CARQUEIRANNE (83320) 1530, avenue de Font Brun, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Toulon sous le numéro 378.690.168, Société absorbante. - La Société " BLOC ", Société par actions simplifiée au capital de 1.000.000 €, ayant son siège social à CARQUEIRANNE (83320) 1530, avenue de Font Brun, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Toulon sous le numéro 498.744.994, Société absorbée. 2. Evaluation de l'actif et du passif de la Société " BLOC " dont la transmission à la Société " REFLEX " est prévue : - Montant de l'actif : 2.189.432,30 € - Montant du passif : 768.629,23 € - Soit un actif net apporté de : 1.420.803,07 € 3. La Société " REFLEX ", absorbante, détenant la totalité du capital de la Société " BLOC ", absorbée, la fusion sera soumise au régime simplifié de l'article L.236-11 du Code de commerce. L'apport n'a pas été rémunéré par une augmentation de capital de l'absorbante, et il n'y aura pas d'échange de droits sociaux de la société absorbante contre les droits sociaux de la société absorbée. 4. L'opération se traduit par un boni de fusion pour un montant de 420.803,07 €. Montant prévu de la prime de fusion : 420.803,07 €. 5. Date d'effet comptable et fiscal de l'opération de fusion : 01.04.2020. 6. Dépôt du projet de fusion : Le projet de fusion établi le 22.09.2020 a été déposé au Greffe du Tribunal de commerce de Toulon, le 30.09.2020 au nom de la Société " REFLEX ", et le 30.09.2020 au nom de la Société " BLOC..